

Arrêté de l'Etat Administration, n° 13
Requiert: 11 NOV. 2009
Séance EA du:
Décision:
A traiter par:
Déposé:

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

DIFFUSION

- M. Pagani
- Mme Salerno
- MM. Tornare
- Mugny
- Maudet
- Moret
- Burri
- Aegerter
- Krebs
- Lévrier
- Zagato
- Emeterio
- Thierrin

ARRÊTÉ

approuvant la délibération du  
Conseil municipal de la Ville  
de Genève du 16 septembre 2009

- SCM
- Service juridique
- M. Schweri
- Dossiers et documentation
- MIS

04 novembre 2009

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le titre V, notamment les articles 67 et 70, alinéa 1 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

statuant en légalité

ARRÊTE

La délibération ci-après, du Conseil municipal de la Ville de Genève du 16 septembre 2009, est approuvée :

Approbation des comptes 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, alinéa 1, lettres d, e et f, et 75, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés dans le rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2008;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête

Article premier. – Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour 2008 est approuvé pour les montants suivants:

Charges	1 105 142 469,34 F
sous déduction des imputations internes de	68 524 016,64 F
soit un total des charges nettes de	1 036 618 452,70 F
revenus	1 260 187 354,09 F
sous déduction des imputations internes de	68 524 016,64 F
soit un total des revenus nets de	1 191 663 337,45 F

excédent de revenus 155 044 884,75 F

Il est à mentionner que ces comptes comportent une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les charges de fonctionnement relatives à l'acquisition de collections.

*Article 2. – Compte d'investissements*

Le compte d'investissements 2008 est approuvé pour les montants suivants:

a) patrimoine administratif	
dépenses	63 823 323,52 F
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>5 929 686,41 F</u>
investissements nets	57 893 637,11 F
b) patrimoine financier	
dépenses	8 164 144,88 F
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>0,00 F</u>
investissements nets	8 164 144,88 F
c) total	
dépenses	71 987 468,40 F
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>5 929 686,41 F</u>
investissements nets	66 057 781,99 F

*Article 3. – Financement des investissements*

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants:

a) patrimoine administratif	
investissements nets	57 893 637,11 F
amortissements	62 170 008,24 F
amortissements complémentaires	0,00 F
excédent de revenus de fonctionnement	<u>155 044 884,75 F</u>
autofinancement	217 214 892,99 F
excédent de financement	159 321 255,88 F
b) patrimoine financier	
investissements nets	8 164 144,88 F
amortissements (autofinancement)	<u>2 439 597,80 F</u>
insuffisance de financement	5 724 547,08 F
c) total	
investissements nets	66 057 781,99 F
amortissements	64 609 606,04 F
amortissements complémentaires	0,00 F
excédent de revenus de fonctionnement	<u>155 044 884,75 F</u>
autofinancement	219 654 490,79 F
excédent de financement	153 596 708,80 F

*Article 4. – Variation de la fortune*

L'augmentation de la fortune, soit 155 044 884,75 francs, est approuvée; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement.

*Article 5. – Bilan*

Le bilan au 31 décembre 2008 est approuvé, totalisant tant à l'actif qu'au passif 2 649 209 454,57 francs dans la composition suivante:

*Actif*

Patrimoine financier (natures 10 à 13) (Après déduction de 147 595 813,17 francs, provisions pour pertes sur débiteurs, nature 24)	1 648 140 070,39 F
Patrimoine administratif (natures 14 à 17) (Après déduction de 120 000 francs, provision pour perte sur prêt, nature 24)	<u>1 001 069 384,18 F</u>
Total de l'actif	2 649 209 454,57 F

*Passif*

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	112 451 939,56 F
Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	1 640 000 000,00 F
Engagements envers des entités particulières (nature 23)	49 341 794,55 F
Provisions (nature 24)	125 571 873,52 F
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	13 884 907,92 F
Fortune nette (nature 29)	<u>707 958 939,02 F</u>
Total passif	2 649 209 454,57 F

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2008 à 15 533 691 F.

Communiqué à :  
DT/SSCO 4



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat: